

FORMATION DE LA PAYSANNE EN BREF

Formations offertes

Formation à la carte :	près de 20 modules disponibles
Préparation au brevet :	9 modules obligatoires plus de 10 modules à options, 2 modules requis 560 périodes de cours 500 heures de travail à domicile en moyenne le volume de cours et de travail personnel dépend du choix des modules

Coûts

Ecolages modules obligatoires	: Fr. 10'320.-	
Ecolages modules à option	: Fr. 1'760.-	en moyenne selon choix des modules
Matières premières	: Fr. 300.-	
Matériel d'enseignement	: Fr. 1'000.-	environ selon choix des modules
Taxes d'examens modulaires	: Fr. 1'540.-	
Taxes d'examens finaux	: Fr. 900.-	
Total	: Fr. 15'820.-	
Subvention fédérale*	: Fr. 7'460.-	
Participation canton ou profession*	: Fr. 2'800.-	
Solde net	: Fr. 5'560.-	

* Au terme de la formation, les personnes qui se présentent aux examens finaux du brevet récupèrent 50 % des coûts de formation auprès de la confédération et Fr. 20.- par demi-jours de cours auprès de l'ECE grâce à un soutien des cantons ou de la profession à la formation professionnelle supérieure.

Organisation des cours

Périodes de cours	: août à juin
Fréquence	: en principe 1 à 2 demi-jours de cours par semaine et par module
Horaire journalier	: 08h45-12h00 et 13h15-16h30
Lieux	: Courtemelon en majorité, Cernier, et Loveresse pour les cours ne nécessitant pas d'équipements particuliers et selon la provenance des participantes

L'ensemble des modules est réparti sur un cycle de formation de 2 ans, à raison de 1 à 2, jour(s) de cours par semaine.

Renseignements

Fondation Rurale Interjurassienne
Courtemelon / CP 65
2852 Courtételle
Tél. : 032 545 56 00
www.frij.ch

CPNE-TN
Rte de l'Aurore 3
2053 Cernier
Tél. : 032 717 45 00
www.cpne.ch

Resp. : Pierre-André Odiet, FRI Courtemelon
Tél. direct : 032 545 56 63 - E-mail : pierre-andre.odiet@frij.ch